



Obtenir du soulagement au-delà du « processus d'élimination »

À propos du syndrome du côlon irritable

Le syndrome du côlon irritable (SCI) est un trouble gastro-intestinal fréquent (parfois connu sous le nom de « côlon spastique ») qu'on observe principalement chez les femmes âgées de moins de 45 ans. De cause inconnue, il est considéré comme un trouble fonctionnel chronique touchant le gros intestin (côlon) et provoquant des malaises ou de la douleur, mais il ne se traduit pas nécessairement par des lésions intestinales.

Les signes et les symptômes du syndrome du côlon irritable varient beaucoup et s'apparentent souvent à ceux d'autres maladies. Voici certains des symptômes les plus courants :

- douleur ou crampes abdominales
- ballonnements
- diarrhée
- constipation
- présence de mucus dans les selles

La gravité et la fréquence de ces symptômes varient également considérablement. Certaines personnes parviennent à maîtriser leurs symptômes par la prise en charge de leur régime alimentaire, de leur mode de vie et du stress, alors que d'autres doivent prendre un médicament.

Comme il n'existe généralement aucun signe physique permettant de poser un diagnostic définitif de SCI, la maladie est souvent diagnostiquée en procédant par élimination, démarche par laquelle le médecin exclut systématiquement les autres affections associées à des symptômes similaires, comme les allergies/sensibilités alimentaires, une colite, le cancer du côlon et la maladie de Crohn.

Le diagnostic du SCI, une maladie moins bien comprise, est souvent qualifié de « diagnostic d'exclusion » par les médecins, car il exige d'abord et avant tout d'exclure d'autres affections. Le SCI est considéré comme un trouble fonctionnel, ce qui signifie que le côlon ne fonctionne pas correctement. Aussi, le risque de mauvais diagnostic est grand.

Comme pour tout autre problème de santé dont l'origine est incertaine, un deuxième avis peut être extrêmement utile pour vous aider à obtenir le bon diagnostic, un traitement adéquat et les renseignements appropriés.

En tant que membre du Réseau Best Doctors, vous avez accès aux plus grands spécialistes du domaine médical, ce qui vous permet d'aller de l'avant avec votre diagnostic et votre plan de traitement en toute tranquillité d'esprit et avec confiance.

Si vous avez reçu un diagnostic de SCI ou si vous en présentez tout simplement les symptômes, dont ceux énumérés ci-dessus, assurez-vous d'obtenir les meilleurs renseignements à votre disposition en demandant un deuxième avis auprès du Réseau Best Doctors.



Contactez-nous au 1-800-623-3932 ou
visitez-nous à DCI-Assurance.com/Best-Doctors